

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 24 novembre 2015

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance du 23 novembre 2015

2015 DEVE 154 Subvention (2 000 euros) au GDIE (Groupement de Diffusion d'Informations sur l'Environnement) pour son projet « + de biodiversité pour mon quartier ! » dans le 13^{ème} arrondissement.

Mme Pénélope KOMITES, rapporteure

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales, articles L.2511-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération en date du 3 novembre 2015 par lequel Madame la Maire de Paris lui propose d'attribuer une subvention de 2 000 euros au GDIE (Groupement de Diffusion d'Informations sur l'Environnement) pour son projet « + de biodiversité pour mon quartier ! » dans le 13^{ème} arrondissement ;

Vu l'avis du Conseil du 13^{ème} arrondissement en date du 2 novembre 2015 ;

Sur le rapport présenté par Madame Pénélope KOMITES au nom de la 3^{ème} Commission,

Délibère :

Article 1 : Une subvention de 2 000 euros est attribuée au GDIE (Groupement de Diffusion d'Informations sur l'Environnement) dont le siège social est situé 38 rue Boussingault - 75013 Paris ;

Article 2 : La dépense correspondante sera imputée au chapitre 65, rubrique 820, nature 6574, ligne VF 23006 du budget de fonctionnement de la Ville de Paris de l'exercice 2015.

La Maire de Paris,

A handwritten signature in blue ink, reading "Anne Hidalgo".

Anne HIDALGO